



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 Janvier 2026

Nombre de membres :

Conseillers : 29	L'an deux mil vingt-six et le vingt-six janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en
Présents : 20	l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Vincent GOYET, Maire, suite à la convocation et à l'affichage de l'ordre du jour en date du vingt janvier deux-mille-vingt-six.
Excusé : 7	
Pouvoirs : 7	

Présents :

Mesdames Messieurs Vincent GOYET, Catherine STEKELOROM, Stéphane MARLOT, Marie-Aude PEZERIL, Antoine BRUNO, Christelle PAKULIC, Mireille GOYET, Éric VIVIN, Marie-Paule DELLAROVERE, Patrick LAMBERT, Frédéric SABATIER, Éric BARRAT, Malika VIVIN, Magali BARBEAU, Cindy GAUVIN, Denis BARROERO, Jean-Claude METHEL, Claudine DE RIVAS, Roger BERNET, Maria Madalena FARINA-MENDES DA SILVA,

Excusés avec pouvoir :

Monsieur Julien DETREZ a donné procuration à Monsieur Vincent GOYET
Monsieur Franck SULTAN a donné procuration à Monsieur Stéphane MARLOT
Monsieur Jérôme ADAM a donné procuration à Madame Catherine STEKELOROM
Madame Sophie LAMBERT, a donné procuration à Monsieur Antoine BRUNO
Monsieur Christophe ANTONINI a donné procuration à Madame Claudine DE RIVAS
Madame Béatrice ALIPHAT a donné procuration à Monsieur Denis BARROERO
Madame Bernadette BONZOM a donné procuration à Monsieur Roger BERNET

Absents :

Monsieur Lucas GILLY
Monsieur Thierry BAZZALI

Secrétaire de séance : Madame Catherine STEKELOROM



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 Janvier 2026

DCM N° 2026-01 : Finances -Vote du quart des crédits d'investissement

Rapporteur : Marie Aude PEZERIL

Il est indiqué à l'assemblée, que, jusqu'à l'adoption du budget, au plus tard le 30 avril 2026, le Conseil Municipal peut autoriser l'engagement, la liquidation et le mandattement des dépenses d'investissement et ce dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2025, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Considérant la nécessité de mandater les factures d'investissement qui seront engagées en début d'année 2026, afin de payer les fournisseurs pour les prestations réalisées dont la nature relève :

Au chapitre 16 (hors capital d'emprunts)

- Cautionnements

Au chapitre 20

- Frais d'études
- Acquisition de logiciels
- Autres immobilisations

Au chapitre 204

- Subventions d'équipement

Au chapitre 21

- Acquisition de matériel technique
- Acquisition urgente de matériel divers

Au chapitre 23

- Travaux de voirie
- Éclairage public
- Travaux dans les bâtiments communaux
- Travaux de sécurité

Au chapitre 27

- Prêts

Au chapitre 45

- Travaux exécutés d'office
- Opérations sous mandat réalisées pour le compte de tiers



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 Janvier 2026

L'exposé du rapporteur entendu,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales article L.1612-1 ;

Vu le budget de l'exercice 2025 dûment approuvé par le Conseil Municipal par délibération 2025-27 du 14 avril 2025 détaillés par chapitre ;

Vu la décision modificative n°1 du budget 2025 dûment approuvé par le conseil Municipal par délibération 2025-53 du 29 septembre 2025 ;

Vu la décision modificative n°2 du budget 2025 dûment approuvé par le Conseil Municipal par délibération 2025-64 du 15 décembre 2025 ;

Le Conseil Municipal,

AUTORISE Monsieur le Maire, avant l'adoption du budget de l'exercice 2026 à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite des crédits de l'exercice 2025 détaillés par chapitre :

Chapitre budgétaire Investissement	B.P.2025 DM n°1+2 En euro	RAR 2024 Inscrits au B.P. 2025	Montant Net	Quart des crédits En euro
16-Emprunts et dettes assimilées (hors capital d'emprunts)	3 000,00	-0,00	3 000,00	750,00
20-Immobilisations corporelles	37 554,80	-5 614,80	31 940,00	7 985,00
204-Subventions d'équipement versées	63 663,96	-3 663,96	60 000,00	15 000,00
21-Immobilisations incorporelles	1 725 298,63	-54 453,15	1 670 845,48	417 711,37
23-Immobilisations en cours	2 847 577,84	-1 832 924,29	1 014 653,55	253 663,39
27-Autres immobilisations financières	6 000,00	-0,00	6 000,00	1 500,00
45-Opérations pour comptes de tiers	1 061 436,24	-142 872,80	918 563,44	229 640,86
TOTAL	5 744 531,47	-2 039 529,00	3 705 002,47	926 250,62

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La secrétaire de séance,
Catherine STEKELOROM

Le Maire,

Vincent GOYET



Accusé de réception préfectorale
013-211300983-2026-01-26-DE
Date de réception préfecture : 28/01/2026